

IV. Revenu disponible du secteur de ménages dans les années 1995 à 2004

L'indicateur –clé de l'analyse du comportement du secteur de ménages est le revenu disponible en termes de sa création et l'emploi. Les données résultent des comptes nationaux annuels pour la période de 1995 à 2003, et des comptes trimestriels pour la période de 2004, le tout aux prix courants. Les postes bilantaires, soit l'excédent d'exploitation, le revenu mixte, le revenu disponible et l'épargne, sont exprimés en valeur brute. Le présent article accorde une attention particulière également aux notes explicatives méthodologiques.

Le secteur de ménages intègre les particuliers et les familles de particuliers constituant les consommateurs, les producteurs de biens et services pour leur propre consommation finale et les professionnels particuliers (artisans, fermiers, médecins privés, conseils fiscaux, avocats, etc...) dont la production de biens et services est destinée à la vente sur le marché. L'indicateur – clé de l'analyse du comportement du secteur de ménages est le revenu disponible en termes de sa création et l'emploi.

Tableau No 1 Crédit au revenu brut disponible

aux prix courants en KMCZK

		1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	indice 2004/95
B. 6g	Revenu brut disponible	838,7	941,6	1 059,9	1 121,0	1 160,1	1 207,1	1 270,8	1 342,1	1 387,9	1 446,5	172,5
Revenus primaires		807,6	901,9	1 004,8	1 070,4	1 089,8	1 122,8	1 201,5	1 270,0	1 326,1	1 394,4	172,7
D1	- travail	489,3	565,6	620,5	652,1	675,2	693,0	740,8	803,9	849,1	891,6	182,2
D4	-propriété (solde)	48,4	54,9	71,2	85,7	71,8	62,3	62,7	58,7	50,7	55,8	115,3
B2g,B3	- activités commerciales	269,9	281,4	313,1	332,6	342,8	367,5	398,0	407,4	426,3	447,0	165,6
Revenus redistribués (solde)		31,1	39,7	55,1	50,6	70,3	84,3	69,3	72,1	61,8	52,1	167,5
	reçus	212,1	251,0	287,1	294,7	328,6	363,1	368,1	394,6	413,7	423,3	199,6
D.62	prest.sociales	159,4	186,6	212,4	232,2	252,7	276,8	289,6	312,9	323,9	336,5	211,1
D.7	autres transferts courants	52,7	64,4	74,7	62,5	75,9	86,3	78,5	81,7	89,8	86,8	164,7
	payés	181,0	211,3	232,0	244,1	258,3	278,8	298,8	322,5	351,9	371,2	205,1
D.5	impôts courants	71,4	80,4	87,4	94,2	93,5	100,1	106,0	114,6	126,3	133,9	187,5
D.61	cotisations sociales	72,5	80,2	87,3	93,6	96,6	105,8	113,6	125,1	133,8	146,5	202,1
D.7	autres transferts courants	37,1	50,7	57,3	56,3	68,2	72,9	79,2	82,8	91,8	90,8	244,7

Au cours de la période étudiée, le revenu brut disponible a passé de 838,7 KMCZK en 1995 à 1446,5 KMCZK en 2004, soit la croissance de 72,5 %, la croissance an/an moyenne de 6,5 %; la croissance plus rapide est constatée dans la première moitié de la période étudiée. Le revenu brut disponible ramené à un habitant s'est établi en moyenne de 2004 à 141,7 kCZK, croissant durant la période suivie de 60,5 kCZK, soit de 74,6 %. La quote-part au produit intérieur du revenu disponible de ménages a passé de 57,2 % en 1995 à 52,6 % en 2004. Cette quote-part a la tendance à la baisse depuis 1997 qui était son point culminant avec 59,4 %.

La source du revenu disponible consiste en revenus primaires de ménages dégagés par des éléments productifs, soit le revenu du travail, du sol et de capitaux (propriété et activités commerciales) et le revenu net secondaire de ménages (solde des revenus secondaires redistribués). Le revenu brut disponible de ménages se décompose par type de revenu comme suit : le revenu du travail – 60 %, le revenu d'activités commerciales – 30 %, le revenu traduit par le solde des revenus de propriété - 5% et le solde des revenus redistribués - 5 %. Au cours de la période étudiée, la structure de la création du revenu brut disponible a changé en faveur du revenu du travail dont la quote-part a augmenté de 3,3 points.

Dans les comptes nationaux **les revenus du travail** s'inscrivent dans les indemnités d'employés intégrant, à côté des salaires et traitements, les cotisations des employeurs à la sécurité sociale et l'assurance – santé (légale et librement consentie)¹⁰.

Les salaires et traitements (exprimés en brut) ont passé de 489,3 KMCZK en 1995 à 891,6 KMCZK en 2004, soit la croissance de 82,2 %. Dans la moyenne an/an, on observe la croissance de 40,8 KMCZK, soit de 6,9 %. La croissance au dessous de la moyenne est observée dans les années 1998 à 2000, en revanche le sommet est atteint dans les années 1996 à 2002.

Les salaires et traitements touchés par les ménages intègrent également les salaires dont la comptabilité d'entreprise ne tient pas compte. Il s'agit de la sous-évaluation des salaires inscrits dans les comptes d'entreprise, guidée par l'intérêt des professionnels d'éviter l'acquittement des impôts et des cotisations à la sécurité sociale ainsi que le paiement de certaines formes de salaires en nature et des pourboires. En 2002, les salaires et traitements ont été

¹⁰ Dans l'optique des ménages, les recettes et les dépenses des ménages sont lissées des cotisations à la sécurité sociale réalisées par les employeurs.

régularisés du montant estimé de la sous-évaluation des salaires s'élevant à 7,4 KMCZK et des pourboires s'élevant à 3,2 KMCZK. Parmi les éléments du salaire en nature se distingue la contribution des employeurs aux tickets-repas s'élevant en 2002 à 10,3 KMCZK, aux activités de repos, de sport etc. s'élevant à 3,9 KMCZK. On estime à 13,3 KMCZK les dépenses pour les repas et boissons consommées en missions de service et les dépenses liées à l'utilisation aux buts privés des voitures de société. Les salaires et traitements des ménages comprennent également les revenus des 15 à 20 milliers de résidents employés à l'étranger et faisant le trajet aller-retour tous les jours ou toutes les semaines, dits « pendlars ». On estime leur revenu à 9,3 KMCZK dans la moyenne annuelle. En revanche, les salaires des ménages excluent ceux payés à 146 milliers de non résidents – intérimaires et aux personnes employées à court terme en République Tchèque.

Le revenu des activités commerciales se compose du revenu brut mixte et de l'excédent brut d'exploitation. Au cours de la période étudiée, il a passé de 269,9 KMCZK à 447,0 KMCZK, soit la croissance de 65,6 %, et la croissance moyenne an/an de 5,8 %. Le revenu mixte des ménages répond à la somme de la rémunération pour le travail réalisé par le patron ou le membre de sa famille et du bénéfice dégagé par son entreprise dont la séparation statistique n'est pas faisable. Le revenu mixte est propre notamment aux professionnels particuliers et professions libérales (p.ex. médecins, avocats, conseils fiscaux, experts judiciaires, interprètes, vétérinaires, etc.) et aux fermiers individuels. En 2002 p.ex., le revenu mixte a été estimé à 315,0 KMCZK intégrant le bénéfice de professionnels particuliers s'élevant à 231,5 KMCZK. L'économie informelle s'inscrit également dans le revenu mixte dont le bénéfice dégagé par l'auto-approvisionnement agricole et la construction de logement individuel s'élève à 25,5 KMCZK, le bénéfice dégagé par des professions libérales (artistes et sportifs) non inscrites dans les répertoires statistiques et le bénéfice des personnes physiques – bailleurs de logements s'élève à 13,5 KMCZK. L'estimation de l'économie grise liée à la déformation délibérée des données par certains professionnels particuliers est comprise dans le revenu mixte au niveau de 53,3 KMCZK ; l'économie grise des personnes physiques non inscrites avec intention dans les répertoires (petits faux bricoleurs) est comprise au niveau de 12,6 KMCZK et le bénéfice dégagé par l'économie illégale est estimé à 4,0 KMCZK. Les ajustements, bilannaire et méthodologique, se chiffrent par -25,4 KMCZK.

L'excédent d'exploitation du secteur de ménages se traduit par le loyer dit imputé, soit la fourniture des services de propriétaires de logements réalisée par eux-mêmes en leur propre faveur et matérialisée par le fait qu'ils habitent leur propre maison ou logement.

Les revenus de la propriété sont dégagés par l'existence des actifs financiers et du sol en possession (fermage). Sont compris les éléments suivants : dividendes et participations aux bénéfices, intérêts de dépôts, prêts, intérêts de leasing, crédits à la consommation, revenus de la propriété attribuée aux assurés, etc. La rubrique de recette dominante consiste en le revenu provenant de l'affectation de bénéfice des sociétés commerciales, fixé en application des résultats de l'enquête statistique et de l'estimation qualifiée des bénéfices non déclarés par des professionnels du secteur non financier, notamment des SARL de taille petite. Les revenus de la propriété attribués aux assurés au titre de l'assurance-vie, l'assurance autre et l'assurance-retraite complémentaire traduisent les prestations des assureurs au titre de ces assurances (placement de la participation des ménages à la réserve de l'assurance-vie et l'assurance-retraite constituée des primes acquittées). Les revenus nets de la propriété (calculés comme l'écart entre les revenus de la propriété acquis et dépensés) contribuent au revenu brut disponible par 4,9 % en moyenne.

Les intérêts de dépôts entrent dans les revenus reçus et leur tendance à la baisse observée depuis 1999 fait qu'ils ont diminué d'une moitié par rapport à 1995. L'évolution des intérêts de dépense calculés sur les emprunts a été impactée dans les dernières 5 années de la croissance des intérêts de leasing et de crédits à la consommation.

Le solde des **revenus redistribués**, reçus et payés, participe à la création du revenu brut disponible par 4,9 % seulement. Cependant, au cours des années, cette contribution varie (p.ex. 7,0% en 2000 et 3,6 % en 2004).

Les revenus reçus au titre de la redistribution secondaire ont augmenté de 99,6 % au cours de la période étudiée passant de 212,2 KMCZK à 423,7 KMCZK. L'élément déterminant de ces revenus consiste en les prestations financières sociales et les aides sociales (autres que les transferts sociaux en nature), constituant en moyenne 21,6 % du revenu brut disponible de ménages, soit sa composante notable. Depuis 1995, son montant a doublé et la croissance an/an était dans la moyenne de 8,7 %.

Les prestations sociales et les aides sociales – financières se décomposent par type comme suit : prestations courantes, régulières et irrégulières, prestations financières de la sécurité sociale (résultant de la sécurité sociale légale) et aides financières attribuées par les institutions gouvernementales, centrales et locales. Ensuite, sont comprises les prestations de l'assurance-retraite complémentaire (sur la base des droits légaux), l'aide librement consentie par les employeurs et les prestations venues de l'étranger.

Tableau No 2 Prestations sociales autres que les transferts sociaux en nature

en KMCZK

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	indice 2004/95
Prest.soc. autres que transferts soc.en nature	159,4	186,6	212,4	232,2	252,7	276,8	289,6	312,9	323,9	336,5	211,1
D.62 1	Prest.fin. de la sécurité sociale	146,8	171,6	195,1	211,6	229,1	219,4	235,4	254,3	264,4	182,8
D.62 2	Prest.soc. à partir des fonds privés	1,0	1,7	3,2	5,2	6,9	11,2	7,9	8,9	9,8	10,2
D.62 3	Prest.soc. attribuées aux employés hors fonds	0,8	1,5	1,3	1,6	1,9	2,3	1,8	1,7	1,9	237,5
D.62 4	Prest.soc.d'aide fin.	10,8	11,8	12,8	13,8	14,8	43,9	44,5	48,0	47,8	56,0
											518,5

Les autres transferts de recettes de la distribution secondaire (tableau No 1) consistent en les recettes courantes non comprises dans les postes ci-avant mentionnés. Il s'agit p.ex. des prestations d'assurance autre que l'assurance - vie (assurance de ménage, bâtiments et constructions, véhicules, incendie, etc.), des bourses d'étudiants, du gain de lot et autres gains de jeu. Les autres transferts courants de recettes contribuent à la création du revenu brut disponible au niveau de 6,4 %.

Les revenus provenant de la redistribution secondaire intègrent les impôts courants acquittés, les cotisations à la sécurité sociale et l'assurance – santé incluant l'assurance complémentaire et autres transferts courants de dépense. Depuis 1995, leur montant a doublé, et durant la période suivie, ils ont monté à la vitesse de 5,5 points plus élevée que les recettes provenant de la redistribution.

Les impôts courants acquittés par les ménages se décomposent par type comme suit : les impôts sur les revenus individuels, soit les revenus des personnes physiques – professionnels (impôt repris des déclarations d'impôt des personnes physiques), les impôts sur les salaires et traitements (impôt sur les activités salariées) et les impôts sur les intérêts, dividendes ou autres rémunérations affectées du bénéfice (impôt retenu à la source). Les impôts sur les revenus des ménages inscrits dans les comptes nationaux sont corrigés du solde d'impôt des non – résidents et « des pendlars ». Les autres impôts intègrent la vignette, la taxe sur les chiens et la taxe communale. Sont exclus les impôts sur les produits, les impôts sur les importations et les impôts sur le revenu des capitaux.

Tableau No 3 Impôts courants

(en KMCZK)

		1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	indice 2004/95
D.5	Impôts courants sur le revenu, fortune et autre	71,4	80,4	87,4	94,2	93,5	100,1	106,0	114,6	126,3	133,9	187,5
D.51	Impôts sur le revenu	71,0	80,0	86,9	93,5	92,7	99,4	105,3	113,8	124,0	131,4	185,1
dont	Impôt retenu à la source	9,0	10,0	11,8	13,3	9,9	8,9	6,7	6,2	7,3	6,3	70,0
	Impôt déclaré	15,3	15,2	17,6	16,5	16,0	17,3	21,4	21,5	22,1	23,6	154,2
	Impôt sur les act.salarierées	46,0	55,0	58,0	64,2	67,1	73,5	78,1	87,1	95,9	102,8	223,5
	Autres impôts et corrections	0,7	-0,2	-0,5	-0,5	-0,3	-0,3	-0,9	-1,0	-1,3	-1,3	x
D.59	Autres impôts courants	0,4	0,4	0,5	0,7	0,8	0,7	0,7	0,8	2,3	2,5	625,0

Au cours de la période étudiée, le total des impôts sur le revenu des ménages a augmenté de 87,5 %. Durant cette même période, le taux d'imposition des revenus primaires a passé de 8,8 % à 9,6 %. Cette croissance est explicitement tributaire de l'évolution des impôts sur les salaires et traitements dont la croissance a doublé, et des impôts sur le revenu des personnes physiques, plus particulièrement des personnes à la profession libérale, croissant de 54,2 %. Les impôts ont progressé an/an dans la moyenne de 9,6 %.

Les cotisations sociales des ménages consistent en les paiements légaux et librement consentis créitant les fonds de sécurité sociale incluant le fonds de chômage, le fonds d'assurance – santé (assurance complémentaire comprise) ou les paiements aux fonds de pension de retraite au titre de l'assurance – retraite complémentaire. Les cotisations sociales prélevées par les employeurs complètent le tableau ci-dessous pour l'intégralité de l'information et son articulation sur les comptes nationaux.

Tableau No 4 Cotisations à la sécurité sociale

(en KMCZK)

		1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	indice 2004/95
D.611 1	Cotisations sociales des employeurs	145,3	167,0	184,4	196,3	204,0	219,1	233,9	253,4	269,5	289,0	198,9
D.611 2	Cotisations sociales des employés	55,6	60,3	66,0	70,3	73,2	77,5	82,3	89,2	95,0	101,2	182,0
D.611 3	Cotisations sociales des professions libérales	16,9	19,9	21,3	23,3	23,4	28,3	31,3	35,9	38,8	45,3	268,0

Les autres transferts de dépenses ont la même structure de rubriques comme les transferts de recettes. Il s'agit des paiements à l'assurance autre que l'assurance – vie, les transferts privés à l'étranger, les acquittements d'amendes et pénalités, les subventions versées aux institutions de charité (sans but lucratif) ou les dépenses pour la loterie. Les dépenses pour la loterie et autres jeux sont indiquées au niveau des gains de lot. Cette rubrique est neutre par rapport au montant du revenu disponible car elle figure sur le côté des recettes ainsi que des dépenses de ménages. L'écart entre la mise en jeu et les gains de lot constitue la dépense des ménages à la consommation individuelle (paiement pour le service).

L'emploi du revenu brut disponible illustre la répartition du revenu disponible (majoré des variations de la quote-part

des ménages à la réserve des fonds de pension de retraite) entre les dépenses des ménages à la consommation individuelle (consommation finale) et l'épargne.

Tableau No 5 Emploi du revenu brut disponible

en KMCZK

		1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	indice 2004/95
B. 6g	Revenu brut disponible	838,7	941,6	1 059,9	1 121,0	1 160,1	1 207,1	1 270,8	1 342,1	1 387,9	1 446,5	172,5
D.8	Var. quote-part des ménages à la réserve des fonds de retraite	5,5	8,8	9,3	7,6	6,0	7,5	9,4	11,5	13,3	15,4	280,0
P.31	Dépenses à la consommation individuelle	724,8	847,2	932,8	998,3	1 046,3	1 108,8	1 179,4	1 220,7	1 283,2	1 349,3	186,2
B.8g	Epargne brute	119,4	103,2	136,4	130,3	119,8	105,8	100,8	132,9	118,0	112,6	94,3
	Taux brut d'épargne (B.8g/B.6g) en %	14,23	10,96	12,87	11,63	10,33	8,77	7,93	9,90	8,51	7,79	54,7

Le revenu disponible des ménages (corrigé des variations de la quote-part des ménages à la réserve des fonds de pension de retraite) est employé par les ménages notamment à la **couverture des dépenses à la consommation finale**, soit l'achat des biens et services nécessaires à la satisfaction des besoins individuels. Ces dépenses peuvent se réaliser dans le pays ainsi qu'à l'étranger. L'estimation des dépenses à la consommation finale des ménages est assise plus particulièrement sur les données résultant de l'enquête par sondage des ménages, dite budgets de ménages. Cette source d'information souffre de la sous-estimation systématique, notamment en matière des dépenses des ménages riches. L'estimation de cette couche de la population aisée a été réalisée en application du dixième, soit du décile supérieur des budgets de ménages correspondant aux dépenses des ménages bénéficiaires d'un revenu supérieur. Grâce à l'application des sources d'information alternatives pour les calculs de la consommation finale des ménages la précision a pu être apportée au calcul de la consommation de l'alcool et du tabac.

Les dépenses à la consommation finale des ménages intègrent notamment l'achat des biens et services. Parmi eux se distinguent notamment les denrées alimentaires, les produits industriels dont les appareils électroménagers mais également les produits caractéristiques pour la réparation des logements, la réparation et l'entretien des biens durables (ne sont pas considérés comme les produits de consommation intermédiaire) ou les produits de consommation durable, p.ex. automobiles destinées à la consommation (n'entrent pas dans la rubrique de formation de capital fixe); ensuite les paiements pour les services individuels ou les services de nature financière (banques, compagnies d'assurance, fonds de pension de retraite), etc. En dehors de l'achat, ces dépenses intègrent également l'autoconsommation et le loyer dit imputé (soit les services de logements fournis par les propriétaires de ces logements qui y habitent).

Les dépenses à la consommation finale des ménages ont augmenté de 624,5 KMCZK aux **prix courants** dans les années 1995 à 2004, et leur croissance an/an était en moyenne de 7,1 %. Les dépenses ont culminé entre les années 1996 et 1997. En 1996, les dépenses ont monté de 122,4 KMCZK dont la croissance des dépenses réalisées pour l'achat des denrées alimentaires s'est établie à 19,8 KMCZK, du loyer à 20,2 KMCZK, des frais de transports à 11,7 KMCZK et les dépenses des ménages consenties aux séjours de repos ont progressé de 16,5 KMCZK par rapport à l'année précédente. Au cours de la période de 1995 à 2004, les ménages ont réalisé 63 % de leurs dépenses totales à la consommation finale pour le logement, les denrées alimentaires, les séjours de repos et les transports.

Le tableau No 6 ci-dessous illustre l'évolution des dépenses des ménages à la consommation finale aux **prix constants**, rapprochée de l'année précédente. Le maximum des dépenses des ménages a été atteint en 1996 (indice 108,8 %), et ce sur tous les indicateurs sauf seul le loyer. Dans les autres années, la croissance an/an a varié au dessous de la barre de 2,9 % sauf 2003 (4,9 %) où la croissance de toutes les catégories était prévalente; en 2003, les ménages ont dépensé des montants substantiellement plus élevés pour les services de poste et télécommunications (+14,7 %) dans le contexte du développement des technologies sans fil.

Tableau No 6 Dépenses à la consommation finale des ménages – évolution aux prix constants

(année précédente = 100) en %

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Dépenses à la consommation finale des ménages	100,0	108,8	101,4	98,5	102,2	102,9	102,8	102,7	104,9	102,4

Au cours de la période suivie, les dépenses à la consommation finale des ménages ont monté plus vite que le revenu disponible sauf les années 1997 et 2002. La quote-part à la consommation finale des dépenses des ménages a progressé de 7 points passant de 86 % en 1995 à 93 % en 2004. La tendance des ménages à la consommation était le facteur prévalent. Le taux d'épargne brute mesurée par la quote-part de l'épargne au revenu disponible a chuté de 14,23 % en 1995 à 7,93 % en 2001. Depuis 2002, la chute se poursuit (9,9 %).

L'épargne (la deuxième part du revenu disponible employé) des ménages majorée du solde des transferts de capitaux représente la source de la formation du capital brut et de l'accumulation financière des ménages.

Le revenu brut disponible des ménages constitue l'indicateur macroéconomique essentiel de l'analyse du comportement du secteur de ménages. Dans les années 1995 à 2004, il a progressé de 72,5 %. Sa progression était plus rapide au cours de la première moitié de la période étudiée. Parmi les sources du revenu brut disponible des ménages se distinguent les sources suivantes: le revenu du travail – 60 % (salaire et traitements), le revenu d'activités commerciales – 30 % (revenu mixte et excédent d'exploitation brut), le solde des revenus de propriété (actifs financiers et sol) – 5 % et le solde des revenus redistribués - 5 %. Le revenu disponible a progressé moins vite que les dépenses des ménages à la consommation finale sous réserve des années 1997 à 2002. Au cours de la période suivie, le penchant des ménages à la consommation était prévalent. La quote-part au revenu disponible des ménages de la consommation finale a augmenté de 7 points. Le taux d'épargne brute est en décroissance variant entre 9,9 et 7,8 pour-cent dans les années 2002 à 2004.